

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SPARO BURGER » en abrégé « SPARO »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY BIETRY-
ZONE 4, Lot 64B, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 25/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SPARO BURGER » en abrégé « SPARO

»

Objet : La société a pour objet en tout pays et principalement en COTE D'IVOIRE :

- LA RESTAURATION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

D'une manière générale, toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY BIETRY-
ZONE 4, Lot 64B, Ilot 0

Dirigeant(s) : M GADEAU MARCEAU JOSEPH-MARIE KOUAME
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06143 du 02/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°58709/GTCA/RC/2022 du 02/11/2022

